

Compte-rendu du Conseil municipal du 24 août 2015

Présents : C.Meyer, L.Vallat, E.Laffont, , M.Rousseaux, E.Chatelon, V.Thomas, A.Courbon

Pouvoir : X.Seguy à Laurence V, V.Legars à E.Chatelon, Patricia L à Vincent T , Xavier M à Agnès Courbon.

Secrétaire : C.MEYER

Réception en mairie des élèves quittant l'école de Burdigues pour le collège à la rentrée de septembre.

Rencontre de l'association ALCES ALCES (troupe de théâtre) dans le cadre d'une demande de résidence pour le mois de février. L'association les Burdivents étaient conviés et représentés par Céline Vialette et Noémie Berne. Un accord de principe est donné, les conditions d'accueil restent à être finaliser et valider.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance : Claire Meyer
- Approbation du compte rendu du conseil du 27 juillet 2015 : **Approuvé à l'unanimité**
- Circulation chemin vieux : Afin de préserver le chemin nouvellement refait et de redonner au chemin son caractère pédestre (étant le lien direct avec l'éco-hameau de Mirose), un arrêté, prenant en compte les secteurs ZNIEFF et la présence de la colonne d'eau, sera pris afin d'interdire la circulation des véhicules motorisés (avec dérogation pour les riverains). Il est aussi décidé d'implanter deux barrières (en haut et en bas).
- Renouvellement boîtiers horopacks SIEL : Reprise de contact avec le SIEL pour complément d'informations en particulier pour celui de la Blache Pécou récemment installé. **Reporté au prochain conseil.**
- Prix de vente terrain Eco-hameau Mirose : Coût total de 201 197 € pour 5 715 m2 constructibles, prix du m2 : 35,21 HT soit 42,25 € TTC. Proposition de 42€ TTC. **Approuvé à l'unanimité**
- Délibération protocole foncier SAS Taillard : Ne participent pas au vote et la discussion et quittent la salle : Mathieu Rousseaux, Claire Meyer, Elisabeth Laffont . Etienne Chatelon ne vote pas pour Véronique Legars. **Accord avec 7 voix Pour.**
- Défrichement Taillard (projet parc Eolien) : Ne participent pas au vote et quittent la salle : Mathieu Rousseaux, Claire Meyer, Elisabeth Laffond . Etienne Chatelon ne vote pas pour Véronique Legars. **Accord avec 7 voix Pour.**
- Droit de préemption urbain : la CCMP demande de déléguer le droit de préemption sur les zones artisanales. **Reporté pour demande de compléments d'informations.**
- Modification budget suite à l'offre de concours avec le diocèse : **Reportée au prochain conseil.**

- Questions diverses :
 - Ecole : Accueil de deux nouvelles ATSEM pour cette rentrée scolaire.
 - Convention de la salle du Tilleul : Réflexion autour des tarifs, à l'utilisation, l'état des lieux... Laurence Vallat + Agnès Courbon en charge du dossier.
 - Chemin de Tramont : Chemin remis en état par l'ACCA .